



HAL
open science

Licence Biologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2010, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02035282

HAL Id: hceres-02035282

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035282>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DU LITTORAL CÔTE D'OPALE
N° demande : S3100015210
Domaine : SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Mention : BIOLOGIE

Appréciation générale :

La licence de Biologie de l'ULCO propose trois parcours en L3 : Biologie, Biologie-Géologie et Agroalimentaire. La première année non différenciée est largement généraliste et présente un S1 commun avec la mention Chimie-Physique. La seconde année se décline en deux parcours distincts Biologie (B) et Biologie-Géologie (BG). Cette licence offre par conséquent une spécialisation très progressive amenant des compétences transversales multiples, offrant des passerelles et des possibilités de réorientation optimales, ce qui favorise la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants. La véritable spécialisation s'effectue en L3, notamment avec le parcours Agroalimentaire à vocation professionnalisante (intégration de la première année de l'IUP QPAH dans le schéma LMD) qui ouvre naturellement sur un master professionnel. Les deux parcours B et BG en L3 donnent les compétences requises aux formations conduisant aux métiers de l'enseignement, mais aussi aux métiers techniques et scientifiques des différents domaines de la biologie et de l'environnement.

Il est à noter que la licence de Biologie offre une démarche de qualité de suivi des étudiants s'inscrivant parfaitement dans les directives du plan réussite en licence. Cela s'exprime au travers des enseignements en petits groupes au S1, par la mise en place d'un guide des études pour chaque année et le suivi par deux directeurs des études. Les nombreuses heures consacrées aux aspects méthodologiques et professionnalisants sont des atouts certains pour l'insertion future des étudiants de cette licence.

Si les données d'insertion des étudiants après la L3 sont fournies, on peut toutefois regretter quelques manques d'informations et de recul sur l'intégration des étudiants en master et un éclairage sur le devenir professionnel des étudiants à plus long terme.

Les points les plus forts :

1-	Pluridisciplinarité de l'offre de formation sur les 3 années.
2-	Mise en place des compétences transversales déclinées à travers différentes UE.
3-	Suivi et accompagnement des étudiants, structuration en petits groupes au S1.

Les points les plus faibles :

1-	Manque de précision sur le devenir des L3 restant en études (insertion dans les différents masters selon le parcours...).
2-	
3-	

Recommandations :

Il serait souhaitable de donner davantage d'éléments sur le devenir des étudiants avec l'appui de l'ODESSE (Observatoire du devenir de l'étudiant et du suivi statistique de l'établissement) en termes d'insertion professionnelle, mais aussi de poursuite d'études dans les différents masters locaux ou nationaux. L'étude ODESSE réalisée pour la promotion 2004 mérite d'être poursuivie pour les cohortes plus récentes.

La faible différenciation des parcours Biologie et Biologie-Géologie en L2, dont la mutualisation des enseignements est à 80 %, amène à s'interroger sur la pertinence de l'existence de ces deux parcours qui pourraient se retrouver en un seul, moyennant un système d'UE optionnelles.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.